

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200958-20230328-2023-111-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023 Publication : 31/03/2023

> COMMUNE DE FIRMINY Délibération n°2023-111 Référence Nomenclature n°1.2

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Ressources Service en charge : Police Municipale - ASVP

Objet : Fourrière automobile - Délibération de principe - Lancement de la Délégation de Service Public

Vu les articles L1411- 4 et L 1413-1 du Code Général des Collectivité Territoriales, Considérant que la Convention de Délégation de Service Public relative à la fourrière automobile arrive à échéance le 31 octobre 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, lors de sa réunion du 6 mars 2023,

Considérant que cette délégation de service public concerne les opérations liées à l'enlèvement, la mise en fourrière des véhicules et à leur gardiennage sur le territoire de la Commune de Firminy à savoir :

- > L'enlèvement et la conservation des véhicules,
- Le gardiennage, la restitution ou l'aliénation des véhicules mis en fourrière,
- > L'évacuation des véhicules désignés vers un site de dépollution, démontage, démolition ou broyage,

Considérant que la convention de délégation de service public sera établie pour une durée de quatre ans,

Considérant la nécessité de mettre en place une nouvelle mise en concurrence pour le renouvellement de la procédure de délégation de service public de la fourrière automobile,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la demande d'une nouvelle mise en concurrence pour le renouvellement de la procédure de Délégation de Service Public concernant la fourrière automobile.
- Autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure et à signer tout acte y afférant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

 APPROUVE la demande d'une nouvelle mise en concurrence pour le renouvellement de la procédure de Délégation de Service Public concernant la fourrière automobile,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure et à signer tout acte y afférant.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 28 Mars 2023

Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.



### COMMUNE DE FIRMINY Délibération n°2023-111 Référence Nomenclature n°1.2

## DEPARTEMENT DE LA LOIRE ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FIRMINY

### **SEANCE DU MARDI 28 MARS 2023**

Fourrière automobile - Délibération de principe - Lancement de la Délégation de Service Public

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 21 Mars 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 28 Mars 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

#### PRESENTS:

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 20 h 14), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 45), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla, M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. DUMOND Jean-Claude (à partir de 18 h 08), Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc (à partir de 18 h 28), Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS: M. CELLE Denis à M. MADO Patrick (jusqu'à 20 h 14), M. ROBERT Loïc à M. GRANGE Gaëtan (jusqu'à 18 h 45), M. CHANUT Robert à M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel à M. VALLER Daniel, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia.

ABSENT: M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 18 h 08), M. PETIT Marc (jusqu'à 18 h 28).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. VALLER Daniel

PERSONNEL ADMINISTRATIF: M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,

Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 29
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de membres absents : 0
Nombre de votants : 33